



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 JUILLET 2021

Le Conseil Municipal :

1 ▪ **APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du 1^{er} juin 2021.

2 ▪ **PREND CONNAISSANCE** des orientations du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui est un projet de territoire et un document d'urbanisme juridique structurant, pour les 3 communautés de communes réunies : Val'Eyrieux, le Pays de Lamastre et la Communauté de communes de Privas. Il s'agit d'un document qui s'attache à organiser et à décider de l'avenir du territoire Centre Ardèche dans les domaines de l'économie, du tourisme, des déplacements et de l'habitat pour la période 2020/2040.

Le Conseil Municipal est favorable aux aspects portés par ce projet de développement en particulier en matière de tourisme. Par contre, il est absolument contre les prescriptions qui y figurent concernant l'urbanisme et qui conduiraient, si elles étaient adoptées en l'état en 2022, à prédéterminer le caractère constructible ou non de certaines zones ou parcelles de la commune. Un courrier faisant part du désaccord du Conseil Municipal sur ce point sera adressé à Monsieur le Président du SCOT et Monsieur le Président de Val'Eyrieux.

3 ▪ **PREND CONNAISSANCE** de l'avancée des différents travaux :

- Les travaux d'étanchéité à l'église viennent de se terminer.
- L'aménagement de la traversée de Brolles débutera le 15 juillet 2021 pour se terminer le 6 août 2021 (sauf événement météorologique majeur). Les panneaux de signalisation seront posés début septembre 2021. Un 3^{ème} passage piéton sera matérialisé en face de la RD 282.

Prochaine réunion : **Mardi 28 septembre 2021 à 20 heures en Mairie**